

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Création des commissions municipales et désignation des membres

Séance du 3 Juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-neuf heures trente, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt-huit mai deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents :

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 0

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN.

Soit : 29 présents.

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal forme des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les commissions créées à l'initiative du conseil municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'Assemblée, chacune des

tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous, d'en désigner le vice-Président qui sera confirmé lors de la première réunion et d'en élire les membres.

Ceci extant exposé.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de constituer les commissions suivantes :

1. Commission Finances et gestion du personnel,
2. Commission Travaux, réseaux, bâtiments, voirie, urbanisme,
3. Commission Proximité, associations, animation,
4. Commissions Affaires sociales et petite enfance,
5. Commission Vie économique, Commerce, Artisanat, Tourisme,
6. Commission Affaires scolaires, jeunesse,
7. Commission Forêt, patrimoine, fleurissement,
8. Commission Environnement, développement durable,
9. Commission Agriculture, chemins,
10. Commission Culture, cinéma,
11. Commission Sport, infrastructures sportives,
12. Commission Activité sanitaire et médico-social,
13. Commission Cimetière.

- **DECIDE**, qu'au titre de l'article L. 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

- **PROCEDE** à l'élection des membres des 13 commissions, selon le principe de la représentation proportionnelle des élus au sein de l'assemblée communale, le Maire étant président de droit des commissions municipales.

Commissions	V- Présidence	NB	Membres du groupe majoritaire	Membres du groupe minoritaire
Commission Finances et gestion du personnel,	Nicole ROSIER	7	Nicole ROSIER Alain MASSIRONI Jean-Michel CYVOCT Sébastien BEVOZ Solange DOMINGUEZ Eliane MERMILLON	Joël BERGEOT Suppléant : Alexandre LALLEMENT
Commission Travaux, réseaux, bâtiments, voirie, urbanisme,	Jean Michel CYVOCT	11	Jean-Michel CYVOCT Stéphane LYAUDET Patrick GENOD Gilbert LEMOINE Didier BOURGEAIS Alain MASSIRONI Maria GUILLERMET Sébastien BEVOZ Gérard CHAPUIS	Joël BERGEOT Georges BERMOND

Commission Proximité, associations, animation,	Claire BERTHET	7	Claire BERTHET M Hélène PERILLAT Stéphanie PERNOD BEAUDON Jessie MARIN Patrick GENOD Solange DOMINGUEZ	Corinne BOYER Suppléant : Karine VANDERME
Commissions Affaires sociales et petite enfance,	Karine LIEVIN	7	Karine LIEVIN Sonia ZANI Jacques FUMEX Jessie MARIN Eliane MERMILLON Claire BERTHET	Karine VANDERME Suppléant : Georges BERMOND
Commission Vie économique, Commerce, Artisanat, Tourisme,	Jacques DRHOVIN	7	Jacques DRHOVIN Didier BOURGEAIS Alain MASSIRONI Stéphane LYAUDET Stéphanie PERNOD BEAUDON Maria GUILLERMET -	Alexandre LALLEMENT Suppléant : Karine VANDERME
Commission Affaires scolaires, jeunesse,	Stéphanie PERNOD BEAUDON	7	Stéphanie PERNOD BEAUDON Sonia ZANI Claire BERTHET Maria GUILLERMET Jean-Michel CYVOCT Karine LIEVIN	Karine VANDERME Suppléant : Georges BERMOND
Commission Forêt, patrimoine, fleurissement,	Gérard CHAPUIS	11	Gérard CHAPUIS M-Hélène PERILLAT Eliane MERMILLON Stéphane LYAUDET Bernard CORTINOVIS Nicole ROSIER Sébastien BEVOZ Gilbert LEMOINE Patrick GENOD	Alexandre LALLEMENT Georges BERMOND
Commission Environnement, développement durable,	Amélie COCHET	7	Amélie COCHET Gilbert LEMOINE Didier BOURGEAIS Jacques FUMEX Gérard CHAPUIS Jean-Michel CYVOCT	Corinne BOYER Suppléant : Georges BERMOND
Commission Agriculture, chemins,	Sébastien BEVOZ	7	Sébastien BEVOZ Bernard CORTINOVIS Gérard CHAPUIS Patrick GENOD Amélie COCHET Didier BOURGEAIS	Corinne BOYER Suppléant : Alexandre LALLEMENT

Commission Culture, cinéma,	Solange DOMINGUEZ	7	Solange DOMINGUEZ M-Hélène PERILLAT Claire BERTHET Eliane MERMILLON Maria GUILLERMET Gilbert LEMOINE	Humbert CRETIER Suppléant : Corinne BOYER
Commission Sport, infrastructures sportives,	Stéphanie PERNOD BEAUDON	7	Stéphanie PERNOD BEAUDON Alain MASSIRONI Jacques FUMEX Stéphane LYAUDET Didier BOURGEGIS Patrick GENOD	Karine VANDERME Suppléant : Humbert CRETIER
Commission Activité sanitaire et médico- social,	Jacques FUMEX	7	Jacques FUMEX Sonia ZANI Karine LIEVIN Eliane MERMILLON Jessie MARIN Amélie COCHET -	Georges BERMOND Suppléant : Humbert CRETIER
Commission Cimetière	Didier BOURGEGIS	7	Didier BOURGEGIS Gérard CHAPUIS Patrick GENOD M-Hélène PERILLAT Gilbert LEMOINE	Corinne BOYER Suppléant : Joël BORGEOOT

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Le Maire,




M. Philippe EMIN